PHILIPPEAUX,

DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE,

JUGÉ PAR LUI-MEME,

Dans son Numéro 43 *intitulé*, LE DÉFENSEUR DE LA LIBERTÉ, OU L'AMI DU GENRE HUMAIN, *décembre* 1792. (*vieux stile*).

A PARIS,

De l'Imprimerie de MOMORO, premier Imprimeur de la Liberté, rue de la Harpe, N°. 171.

Cm FRC 6838

Mc W 13908

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

PHILIPPEAUX,

DÉPUTÉ A LA

CONVENTION NATIONALE,

JUGÉ PAR LUI-MÊME

Dans son numéro 43 *intitulé*, LE DÉFENSEUR DE LA VÉRITÉ, OU L'AMI DU GENRE HUMAIN, *décembre* 1792. (*vieux stile*).

PHILIPPEAUX dans son discours, à la seance des jacobins, du 16 nivôse (discours imprimé, distribué, à profusion,) dit : » A qui persuaderez-vous que l'homme qui, après avoir conduit le tyran à l'échafaud, contribua si activement à l'immortelle révolution du 31 mai, dont les opinions et la conduite furent toujours à la hauteur des grands principes, soit devenu tout-à-coup un girondin ou un feuillan? » A qui on le persuadera, Philippeaux! Les abonnés à ton journal intitulé *le défenseur de la vérité*, ou *l'ami du genre humain*, en sont déjà persuadés, ils ont de ton *girondisme* preuves en main; nous en *persuaderons* également ceux sous les yeux desquels nous allons mettre un seul numéro de ton journal. Nous le citerons presque en entier, nous en exceptons seulement les débats des séances et les décrets.

N°. 43

Du samedi 8 décembre, l'an 1 de la république françoise.

LE DEFENSEUR DE LA VERITE, OU L'AMI DU GENRE HUMAIN

PAR P. PHILIPPEAUX,

Député à la Convention nationale.

PARMI les machinations tramées dans ce moment pour perdre la république naissante, la plus dangereuse peut-être est celle qui vient de se déployer à l'occasion des subsistances. Deux remarques essentielles confirment ce que nous avons déjà dit sur les soulèvemens populaires, dont cette cause a été le prétexte. D'un côté, c'est dans les départemens qui avoisinent le siège de la convention nationale, que la secousse s'est fait sentir; c'est dans ceux qui abondent le plus en grains et où le prix du pain est le moins cher, que les violences ont été commises, sous prétexte d'en faire baisser la valeur; tandis que l'habitant des pays méridionaux, qui souffre dans une proportion triple, attend en silence la main tutélaire qui doit le secourir. D'un autre côté, cette explosion n'est ni naturelle ni l'effet d'un mouvement spontané; on a vu de ces sortes d'insurrections se manifester dans une ville,

dans un district, par le cri impérieux du besoin, et s'arrêter dans le lieu qui les avoit vu naître : mais celle-ci étoit savamment combinée avec un art et une logique de moyens dont le peuple, livré à lui-même, n'eût pas été capable. C'est dans cinq ou six départemens à la fois que le signal est donné pour une irruption soudaine qui pouvoit, en se débordant de proche en proche, causer une combustion générale ; par-tout ce sont les mêmes procédés, le même langage, les mêmes formes. Il existoit donc un centre de direction pour cette révolte simultanée ; et ce centre, quel est-il, sinon celui qui fomente au sein de la convention même les passions haineuses, les inquiétudes et les désordres ? qui se multiplie sous toutes les formes pour avilir et dissoudre ce sénat populaire, l'unique espérance de la patrie ? qui s'efforce de déshonorer à la fois, et la convention et le peuple, pour briser tous les ressorts de l'économie sociale, et nous précipiter dans un chaos épouvantable ?

Il ne faut pas s'y méprendre ; tous nos troubles, toutes nos agitations reçoivent leur aliment d'un foyer invisible, dont l'action se manifeste quelquefois en sens contraire, mais où le machiavélisme distribue ses rôles dans un but unique ; des personnages qu'on croit importans, parce qu'on a eu la maladresse de les rendre tels, peuvent bien n'être que les instrumens serviles ou même involontaires d'une grande conjuration, dont les premiers fils sont à Berlin, à Londres et à Vienne. On a pu croire que les émanations méphytiques, dont le cadavre du despotisme souille encore notre atmosphère, suffiroient pour suffoquer la liberté naissante, si on savoit les agiter à propos. Je n'aime point à trancher par des décisions dogmatiques, mais j'ai remarqué une foule de traits bizarres qui me paroissent significatifs.

Et d'abord la taxe arbitraire des propriétés du cultivateur eût opéré naturellement la famine, la guerre civile, la cessation du commerce; point de contributions, point de biens d'émigrés vendus: par une conséquence nécessaire, rappel honteux de nos armées triomphantes, qui seroient bientôt suivies dans le cœur de la république des assassins de la tyrannie. La Beauce, d'où la Capitale tire une partie de ses subsistances, eût cessé tout-à-coup de l'approvisionner; il ne falloit plus que l'arrestation des convois de grains qui viennent du Havre, pour affamer aussi cette ville immense, et renouveller des scènes beaucoup plus horribles que celles du mois de septembre.

L'époque étoit habilement choisie pour former une telle entreprise, et tous les événemens qui coïncident avec elle, annoncent qu'elle tenoit à un plan très-vaste.

C'est dans le moment où doit se juger un grand procès; dont chaque jour de nouveaux incidens et des pommes de discorde, jettées à-propos, éternisent la décision.

C'est dans le moment où chaque jour on s'efforce de désorganiser, sans créer, et quand, sous l'amorce trompeuse et funeste d'une souveraineté idéale, dont on berce par-tout le peuple, on ne tend à rien moins qu'à former, au sein de la république, 44,000 états souverains et indépendans, qui se déchireroient l'un par l'autre dans le gouffre de l'anarchie, pour retomber dans les horreurs du despotisme.

C'est lorsque des émissaires crient sans cesse qu'il ne faut plus de convention nationale, et se distribuent dans les départemens pour lui ravir la confiance publique.

C'est dans le moment où un nouveau germe de désordre venoit d'être lancé; au moins indis-

crétement, sur le sort des prêtres, et que les ennemis de la liberté acquéroient un moyen de plus pour calomnier la convention.

Je ne prononce point sur la chose en elle-même, mais cette motion dans les circonstances ne pouvoit être que fort dangereuse; outre ce que la patrie doit à des citoyens qui se sont dévoués au milieu des proscriptions de tout genre, au triomphe du nouveau régime, ils ont en leur faveur des titres sacrés que la nation française ne pourroit détruire sans des motifs infiniment graves. D'ailleurs on ne peut se dissimuler que si nombre d'ecclésiastiques scandalisent par leurs mœurs, leur doctrine stupide ou leur hypocrisie, d'autres sont, au sein des campagnes, des anges consolateurs et des ministres de paix. Enfin, ce seroit, en morale et en philosophie, une monstruosité que de tarir brusquement les sources d'instruction et de consolation, sans s'occuper d'abord d'organiser l'instruction publique pour dissiper, avec le flambeau de la raison, l'empire ténébreux des préjugés qui tyrannisent encore une grande partie de nos frères. Tous ces motifs ont déterminé la convention à rejetter la mesure indiscrète qu'on lui proposoit; elle va faire une adresse aux citoyens pour leur expliquer qu'elle n'a jamais eu l'intention de priver le peuple des ministres du culte que la constitution civile du clergé lui a donnés.

C'est lorsqu'un *écrivain atrabilaire*, dont la cour distribuoit les écrits forcenés, avant le 10 août, et dont la feuille est lue maintenant par les aristocrates, avec une joie sinistre, prêche hautement la dictature et le retour du despotisme, comme le seul moyen de sauver la France.

Il faudroit s'en imposer à soi-même pour ne pas voir que Marat est le champion des oppresseurs de l'ancien régime, dont il favorise en tout les

desseins pervers ; et lorsque dans une société célèbre, dominée par un petit nombre de tribuns, on appele cet homme le plus vertueux citoyen de la république ; en vérité, je m'y perds !

C'est lorsque les mêmes poisons, où les magistrats sont traités d'accapareurs et de traîtres, se distribuent *gratis* dans les départemens, pour mettre sous le couteau les organes des loix, et mettre le peuple à la discrétion des vautours qui cherchent à le dévorer.

C'est lorsqu'aux portes même de la convention nationale, on débite et fait crier insolemment des libelles infâmes, qui font frissonner d'horreur, avec les mêmes titres, les mêmes épithètes dont les champions de la cour faisoient usage contre les assemblées constituante et législative.

C'est lorsqu'on cherche à accréditer de fausses terreurs ; des opinions extravagantes, pour tourmenter l'esprit public, et conduire le peuple à des excès désastreux pour lui-même.

C'est lorsqu'on s'efforce de déshonorer et flétrir les personnages qui ont le mieux mérité de la patrie ; que Pétion, par exemple, est qualifié de traître, lui qui par sa constante fidélité au peuple, a eu les poignards du tyran mille fois levés sur sa tête ; et la nuit encore du 9 au 10 août, manqua de subir le dernier excès du crime, au château des Thuileries.

Que Carra et Gorsas sont frappés de la même proscription, eux qui seuls des écrivains de la révolution, soutinrent invariablement leur caractère d'amis de la liberté, d'antagonistes des tyrans, bravèrent tous les dangers, et sentinelles incorruptibles du peuple, l'amenèrent par leurs écrits vigoureux, à la catastrophe mémorable du 10 août.

Que Roland est déchiré chaque jour, avec une

fureur qui ne fait que s'accroître ; qu'on déchaîne contre lui toutes les passions, toutes les vengeances ; en même temps qu'on invoque, d'un ton frénétique, cette *faux de l'égalité* qui doit, dit-on, abattre 60, 80, ou 100,000 têtes.

Je n'ai jamais parlé une seule fois à Roland ; et n'ai avec lui aucune espèce de relation, mais je l'ai vu toujours marcher dans le sentier de la justice et de la vertu ; j'ai vu plusieurs fois à l'assemblée ce vieillard, courbé par le travail et les années, déployer sous l'extérieur le plus simple, un grand courage. Je me rappelle les services immenses qu'il a rendus à la cause de la liberté, la vigueur inouie jusqu'alors avec laquelle il parla au tyran de la France, qui reçut de lui, à cette époque, l'extrême-onction royale. Ce ministre septuagénaire, qui, jusqu'au 10 août, n'avoit été censuré sur aucune action de sa vie, auroit attendu bien tard pour devenir un frippon, ou même, comme quelques-uns le disent, un scélérat. J'avoue que pour croire à cette accusation terrible, il me faudra des preuves bien évidentes ; mais en même-temps, si ces preuves existent, je serai le premier à confondre le traître avec d'autant plus de rigueur qu'il auroit plus long-temps usurpé ma confiance ; jusques-là, je veux la maintenir, et la chose publique elle-même exige qu'on ne diffame pas si légèrement un homme chargé du ministère le plus délicat dans les circonstances actuelles. Cet homme, avec ses principes de vertu, a un grand défaut, c'est de mettre trop de rudesse dans ses communications, d'employer des formes quelquefois trop dures, et d'irriter ses ennemis par trop d'amertume dans ses écrits : on pourroit même lui reprocher d'être ombrageux, et d'être venu souvent jetter l'alarme au sein de la convention, sur de simples ouï-dires, qui ne se sont point vérifiés ; mais tout cela n'ôte rien aux

qualités du cœur. L'homme pur qu'on outrage donne plus ou moins à la sensibilité ; il peut même porter ce sentiment jusqu'à l'injustice, et jusqu'à se créer des fantômes. Il faut l'arrêter là où sa trop grande susceptibilité pourroit nuire à la chose publique. J'ignore si Roland est entouré d'ambitieux qui abusent de sa confiance ; cela peut être, mais alors il faut exiger qu'il purge ses bureaux, sans aller jusqu'à le dénoncer au peuple comme un scélérat, dont le meurtre seroit une belle action. Voilà ce que je devois dire en homme impartial, qui ne veut être d'aucune coterie, ni faire ma cour à aucune secte, mais conserver toujours, s'il est possible, l'indépendance nécessaire pour bien juger les choses et les personnes.

Ceux qui conseillent, propagent, exécutent toutes ces choses, sous un certain vernis de patriotisme exaspéré, sont-ils bien véritablement des patriotes ? sont-ils bien les amis du peuple et les adorateurs de la liberté ? Je cherche où sont leurs vertus, ce qu'ils ont fait pour la chose publique, où sont la grandeur d'ame, les actions généreuses qui doivent les élever au titre exclusif de citoyens vénérables et de restaurateurs de l'espèce humaine. Ceux qu'ils accusent ont au moins conquis l'estime publique par un civisme inébranlable, par un zèle toujours pur, et un dévouement généreux qui a sauvé la patrie. Voudroient-ils donc ces détracteurs outrés, que le peuple fût réduit au désespoir, en se persuadant que les dépositaires les plus chéris de sa confiance, sont des monstres d'hypocrisie, et qu'on ne peut plus croire à la vertu d'aucun homme ! Certes, si nous pouvions arriver jusqu'à cette dissolution de principes, il n'y auroit plus de gouvernement à établir ; chacun de nous devroit courir se réfugier dans les bois, pour vivre au milieu des bêtes féroces.

CONVENTION NATIONALE.

Despagnac, Malus et Petitjean, accusés de dilapidation, comme munitionnaires de l'armée de Dumouriez, ont été entendus à la barre. Dans leur défense, ils ont vivement inculpé les bureaux de la guerre, et confirmé les plaintes du général, sur le dénuement absolu où le ministre avoit laissé son armée; ce qui l'avoit empêché de détruire complettement les Autrichiens. Quatre commissaires sont envoyés sur les lieux, pour vérifier quels sont les coupables. Il ne seroit pas impossible que les mêmes hommes qui égarent le peuple, et fomentent la guerre civile, eussent resolu de traverser nos expéditions dans la Belgique.

VARIÉTÉS.

. . . . . Quoique le Parisien, au milieu des vociférations du maratisme, se livre peu à l'allégresse que devoit lui inspirer les triomphes *extérieurs* de la république. Voici une chanson . . . . (dont nous faisons grace au lecteur,)

A l'époque de décembre 1792, Philippeaux pouvoit-il s'expliquer sur le compte de Marat l'ami du peuple, comme il l'a fait, et nous dire aujourd'hui que sa *conduite fut toujours à la hauteur des grands principes.* Dans un des numéros suivants Marat est traité plus indignement encore. François qui par-tout élevé des temples à la mémoire de ce grand homme, vous frémissez d'indignation, vous n'en continuerez pas moins *d'inaugurer* dans le temple de la raison le buste du martyr de la liberté. Le génie de Marat plane sur le haut de la montagne, celui de Philippeaux prend une route opposée.

A cette même époque, l'opinion étoit bien formée sur Péthion, Carra, Gorsas et l'ex-ministre Roland, le soutien de la faction brissotine. Leurs crimes n'étoient plus un problême pour ceux *dont les opinions et la conduite étoient à la hauteur des grands principes.*

Avec quelle adresse Philippeaux s'efforce-t-il de faire croire à ses lecteurs que cette faction désorganisatrice, (le côté gauche,) est la cause de tous les troubles qui arrivent. Dans le *moment ou doit se juger un grand procès.* Ah ! un *homme à la hauteur des grands principes*, ne pas voir que les auteurs de ces troubles étoient les amis du roi ; c'est par trop bon ; en accuser la montagne, c'est par trop méchant.

Après avoir fait l'éloge de Péthion, de Carra, de Gorsas et du vertueux Roland, il ne manquoit plus à Philippeaux que de prendre le parti de Dumouriez. Comme il est méchant, ce Philippeaux, dans cet endroit ! *Cette faction désorganisatrice qui égare le peuple, fomente la guerre civile*, traversoit nos expéditions de la Belgique, c'est-à-dire qu'elle ne vouloit pas livrer au traître Dumouriez, le trésor natio-

nal et toutes nos munitions de guerre. Dans un autre numéro il fait le même reproche à Pache ministre de la guerre.

Philippeaux se vante d'avoir conduit le tyran sur l'échafaud ; et dans le numéro 44 , il demandoit à la convention » que les assemblées primaires délibérassent par oui ou par non sur le jugement qu'elle auroit rendu. Il est vrai qu'il vota contre l'appel au peuple ; mais pouroit-il assurer n'avoir pas fait des partisans à l'opinion contraire , comme aussi n'avoir pas éguisé le poignard de la Corday en vomissant tant d'injures atroces contre Marat l'ami du peuple? Au reste cette versatilité est peu digne d'un homme dont les opinions furent toujours à la hauteur des grands principes. Dans une nouvelle brochure , Philippeaux instruira la république comment il contribua si activement à l'immortelle révolution du 31 mai. Personne ne le sait ici.

Je le demande aux lecteurs, Philippeaux est-il *devenu tout-à-coup* un girondin ou un feuillant ? Non, me répondront-ils , il n'a jamais cessé de l'être. A la vérité il prend aujourd'hui un autre masque ; mais c'est toujours le même homme , louant des scélérats et disant du mal des meilleurs patriotes.

Justice que Philippeaux a été forcé de rendre au comité de salut public , qu'il a calomnié ensuite.

Le 28 du mois vendémiaire , l'an 2 de la république , Pilippeaux dit dans son journal :

. . . . . je me contentai d'écrire une lettre brûlante qui peignoit l'état de mon âme ; l'événement a prouvé que j'avois été injuste envers le comité de salut public ; il me le fit sentir par une réponse aussi modérée que je l'avois été peu ; mais tout le tort

étoit à la lettre de Ronsin, qui avoit suffi pour faire arrêter deux jours de suite l'armée de Mayence ; je l'observai à mes collègues du salut public, par une dernière missive du 3 septembre, en les priant de croire que je rendois justice à la pureté de leurs sentimens.

Le 16 frimaire paroît sa diatribe contre le comité de salut public. Lecteur, ce n'est pas inconséquence; c'est quelque chose de plus que l'on ne tardera pas à savoir.

Je finis en adressant à Philippeaux, et à tous les philipotins la dernière phrase de son discours aux jacobins.

» Il est tems que tous les voiles se déchirent, que les masques tombent, et que la republique ne soit plus poignardée par les ambitieux hypocrites qui l'ont mise à deux doigts de sa perte. »

766